



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 juin 2019

MAINTENANT IL FAUT AGIR ...

Lors de son intervention au congrès Urgences 2019, Mme Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé a compris la colère des personnels médicaux et non médicaux des Urgences et proposé des pistes d'amélioration à court et moyen terme. Si toutes les revendications, particulièrement salariales, ne sont pas prises en compte, nous prenons toutefois note de ces propositions :

- Accompagnement, y compris financier, par les ARS, sans délai, des établissements en tension ou qui font face à un surcroît d'activité ;
- Rétablissement de conditions de travail décentes pour les équipes ;
- Établissement de la « prime de risque » pour les personnels non médicaux des structures de médecine d'urgence dans chaque hôpital concerné, partout à son juste niveau et à son maximum où cela est justifié ;
- Rénovation des services d'urgence ;
- Mise en place de la prime de coopération pour favoriser les délégations de tâches ;
- Élaboration très rapide d'une feuille de route partagée pour rénover le fonctionnement des urgences en recentrant les professionnels sur leur cœur de métier à savoir l'Aide Médicale Urgente et en confortant la place de la régulation médicale.

Pour accompagner ces mesures, la Ministre a clairement demandé, dans le cadre de l'augmentation de l'enveloppe hospitalières, « *que cette augmentation des financements soit visible dans les services d'urgence* ».

Samu-Urgences de France demande donc que des mesures simples et pragmatiques, dans la continuité des propositions de la Ministre, soient immédiatement décidées pour « donner de l'oxygène » à nos services.

- **Arrêt immédiat du harcèlement des personnels en arrêt maladie pour épuisement professionnel ;**
- **Début des négociations dans chaque hôpital concerné pour l'attribution, dès le mois de juillet, de la « prime de risque » pour les personnels paramédicaux des urgences, des Samu et des Smur ;**
- **Paiement des heures supplémentaires pour ces mêmes personnels ;**
- **Maintien de la capacité d'hospitalisation en aval des services d'urgence pour cet été avec pénalisation des établissements ne respectant pas cette consigne ;**
- **Mise en place de la prime de coopération partout où cela est possible ;**
- **Début de rénovation du financement des services d'urgence en pénalisant les établissements adeptes du « lit-brancard aux urgences ».**

Dès la semaine prochaine, nous comptons participer aux réflexions du groupe « Mesnier-Carli » chargé de proposer, à l'automne, une feuille de route pour rénover enfin notre organisation des Urgences et la rendre adaptée aux besoins des patients et attentes des professionnels.

Si nous voulons être confiants suite aux propositions de la Ministre de la Santé, nous n'accepterons pas le maintien de la situation actuelle, délétère pour nos patients et pour les professionnels des urgences, ni des « bonnes paroles » non suivies de faits concrets.

Nous appelons donc les personnels des services d'urgence, des Samu-Centre 15 et des Smur à nous transmettre toute situation d'hôpital refusant de s'engager dans ces propositions d'amélioration de la situation des Urgences.

**Face à la dégradation des soins en urgence, nous, professionnels, prenons nos responsabilités.
Aux directeurs d'hôpitaux, directeurs d'ARS et services du ministère de la santé de prendre les leurs !**

Docteur François BRAUN
Président de Samu-Urgences de France
Tel : 06 80 32 28 29